

Cours n° 03

Les principes de l'éducation

Plan

1/ L'individu comme sujet de l'éducation

2/ L'éducation hors institution scolaire

3/ L'éducation totale

4/ Actions et situations éducatives

1. L'individu comme sujet de l'éducation

Quel est l'âge du sujet à qui s'adresse l'éducation ? Une telle question englobe pratiquement toutes les recherches en sciences de l'éducation. L'éducation n'est pas réservée à un âge donné, l'être humain peut être éduqué à n'importe quel moment de sa vie. Pendant longtemps, l'« âge de raison » était celui du début de l'éducation et dans la plupart des pays, l'école obligatoire commençait aux environs de 6 ans (Léon, 1985). Le dernier demi-siècle a vu apparaître et se développer, sous des influences diverses, un intérêt pour les jeunes enfants, c'est-à-dire pour ceux qui ont moins de 6 ans.

L'éducation préscolaire, s'installe maintenant dans beaucoup de pays. Les apports des travaux des psychologues (psychanalystes en particulier), des biologistes, et maintenant des sociologues, nous incitent à nous intéresser à l'enfant de plus en plus jeune et plus personne n'est actuellement scandalisé quand on affirme que l'éducation commence à la naissance. On sait aussi quelle est l'importance des premières années de la vie et du milieu familial sur le développement ultérieur de la personnalité.

L'éducation donnée par la famille, puis par l'école, ne constitue donc que les premiers maillons de la longue chaîne qui passera par l'école primaire pour se prolonger bien loin dans la vie de l'individu (Léon, 1985). Il est évident, d'autre part, que l'éducation donnée par l'école s'étend sur un nombre d'années de plus en plus grand. L'âge de la fin de l'obligation scolaire a considérablement reculé et il se situe maintenant entre 16 et 18 ans. Mais il s'agit toujours, quelles que soient les modifications apportées à la pratique de l'éducation, d'une éducation scolaire soit générale, soit professionnelle.

Les dernières décennies on assiste au développement de l'éducation permanente ou l'éducation continuée dont les universités (Mialaret, 2017). Il s'agit bien maintenant d'une nouvelle forme d'éducation qui s'adresse à des adultes appartenant déjà à la vie professionnelle et qui n'a pas toujours pour objectifs principaux l'acquisition de diplômes supplémentaires. Cette formation des adultes s'est considérablement développée, que ce soit au sein des entreprises ou que ce soit au sein d'autres organismes spécialisés. Ce champ d'activités a pris un tel essor que certains souhaiteraient même, que l'on parlât aujourd'hui de *sciences de l'éducation et de la formation* (Mialaret, 2017). On assiste maintenant à la naissance des universités du troisième âge, c'est-à-dire celles qui s'occupent de la

formation, qui commencent à constituer les fondements de l'éducation réservée à ceux qui ont terminé leur activité professionnelle. Il est donc nécessaire de dire que l'éducation s'adresse à tous les âges de la vie de l'homme, de sa naissance à sa mort. Elle se présente sous des formes variées et avec des objectifs différents.

2. L'éducation hors institution scolaire

L'éducation d'un sujet n'est plus le seul résultat de l'institution scolaire. Les sociologues de l'éducation ont mis en évidence l'importance de l'école parallèle (Cacounault, & Ouevrard, 1998) ; c'est-à-dire, il s'agit d'une éducation hors institution. Les acquisitions et les informations possédées par un enfant à la sortie de l'école proviennent, dans un pourcentage assez important, de cette école parallèle. En dehors de l'école, qui constitue très souvent un domaine assez isolé du monde, l'enfant reçoit du milieu dans lequel il vit un ensemble de stimulations qui peuvent être (ce n'est pas toujours le cas) très enrichissantes : presse, radio, télévision, Internet, expérience de tous les jours.

Par son activité personnelle, l'enfant explore le milieu, apprend beaucoup de choses, découvre des relations d'ordre causal... et le milieu l'éduque d'une certaine façon. On ne peut pas refuser à cet ensemble d'actions l'expression générale d'« actions éducatives» (Cacounault, & Ouevrard, 1998), dans la mesure où elles transforment le sujet et lui impriment certains des caractères de sa personnalité ultérieure.

Cela veut dire que l'éducation s'étend à toute la vie du sujet, même si l'on pense qu'il s'agit d'une simple extension du sens du mot « éducation ». Il suffit de considérer, derrière les stimulations psychologiques du milieu, l'action de l'homme pour considérer que cette école parallèle n'est qu'un intermédiaire entre la société, les hommes et les enfants. Les mass media sont dirigés par des hommes et l'action exercée par eux est bien, indirectement, celle d'un groupe ou d'un individu. D'où les problèmes importants et difficiles que posent aux éducateurs l'animation, l'utilisation et l'exploitation de toutes ces formes d'action. D'une façon plus générale, il s'agit ici des relations de l'école avec l'environnement.

3. L'éducation totale

Pendant longtemps, et pour beaucoup, l'éducation ne s'intéressait qu'à l'intelligence ou seulement à la mémoire. On sait en revanche que l'éducation du chevalier se voulait physique et morale, que celle de l'honnête homme du 17^{ème} siècle ne méconnaissait pas certaines valeurs sociales (Mialaret, 2017). L'éducation aujourd'hui tente de s'étendre à tous les domaines humains, sans n'en négliger aucun. L'éducation de la sensibilité est considérée au même titre que l'éducation de l'intelligence, et l'éducation du corps n'est plus considérée moins importante.

Ceci dit, qu'on se dirige vers une formation totale de l'individu, et l'éducation actuelle n'a plus de commune mesure avec l'instruction ou la formation de l'esprit de jadis. L'éducation actuelle n'a plus pour but unique de faire de l'enfant un homme intelligent, dont le raisonnement logique soit sans faille, mais de développer une personnalité équilibrée, riche de toutes les potentialités congénitales épanouies, améliorée par la création de nouvelles aptitudes ; cette personnalité devra être susceptible de s'adapter, de se transformer, de s'améliorer au contact des situations nouvelles rencontrées, choisies ou subies par elle (Mialaret, 2017).

4. Actions et situations éducatives

Il est clair que l'éducation ne s'intéresse pas à un seul aspect de la vie de l'homme, bien au contraire, elle essaye de toucher à toutes les situations par lesquelles l'individu doit passer (processus de socialisation). On a implicitement conservé très longtemps le schéma de Socrate *enseignant l'esclave de Ménon* comme modèle de la situation éducative (Postic, 2001). Les situations éducatives ne peuvent plus se ramener maintenant uniquement ni à un maître devant son élève ni même à un professeur devant un groupe (Postic, 2001). C'est dire que les situations éducatives sont nombreuses et variées.

On peut exercer une action éducative à des niveaux très différents et les éducateurs appartiennent donc, eux aussi, à des catégories assez différentes. Le professeur d'école, le chef d'établissement, le responsable ministériel de l'enseignement exercent tous, à leur façon, une action éducative ; toutes ces actions ne sont pas de même nature ; le professeur d'école agit sur un groupe d'élèves, le chef d'établissement exerce son action éducative sur une équipe de collaborateurs et l'ensemble des élèves, le responsable ministériel sur l'ensemble du système.

Ces actions ont pourtant toutes un dénominateur commun : soit directement, soit indirectement, elles cherchent à agir sur les élèves pour qu'ils reçoivent une « bonne » éducation. On peut donc comprendre l'affirmation d'un bureaucrate qui, sans jamais rencontrer des élèves réels, affirme être au service de l'éducation (Postic, 2001). En d'autres termes, on peut être soit au service de l'éducation-action (professeur dans sa classe), soit au service de l'éducation-institution (responsables administratifs de tous niveaux), soit au service de l'éducation-animation dans une maison de jeunes par exemple.